Formation ALUR 42h Fiscalité et investissement locatif

Formation continue obligatoire des professionnels de l'immobilier, loi Hoguet et décret n° 2016-173 du 18 février 2016, parcours fiscalité et investissement locatif, 42 heures

42 heures	FOAD	279 €	12 mois
Durée	Asynchrone	Tarif net de taxe	Accès

BLOCS DE COMPÉTENCES

M1	Déontologie, éthique professionnelle et champ d'application	3 h
M2	Non-discrimination dans l'accès au logement	3 h
M3	Blanchiment, RGPD et fraudes documentaires	8 h 30
M4	Plus-value immobilière : calcul et abattements	2 h
M5	Plus-value : exonérations et cas particuliers	2 h
M6	Location meublée : bail, tourisme et changement d'usage	2 h
M7	LMNP : micro-BIC, régime réel et amortissement	2 h
M8	Démembrement : usufruit et nue-propriété	2 h 30
M9	Audit énergétique : contenu, scénarios et obligations	2 h
M10	Financer les travaux : aides, montage et vérifications	2 h
M11	DPE : la réforme 2026	2 h
M12	Interdiction de louer	2 h
M13	VEFA : contrat, appels de fonds et livraison	2 h 30
M14	Garanties de construction : les trois durées	2 h 30
M15	Actualité 2026	2 h
M16	Analyser des documents longs et estimer avec l'IA	2 h
TOTAL	16 modules · 193 leçons · 28 QCM	42 h

Objectif. Maintenir et actualiser les compétences réglementaires et professionnelles exigées des titulaires d'une carte professionnelle immobilière, dans les conditions fixées par le décret n° 2016-173 du 18 février 2016.

Public. Toute personne exerçant une activité relevant de la loi Hoguet : titulaire de la carte, dirigeant, directeur d'établissement, salarié, agent commercial ou mandataire. Prérequis : aucun.

Modalités. FOAD asynchrone, article D.6313-3-1 du code du travail. Vidéos, supports écrits, cas pratiques. 100 % à distance. Assistance technique et pédagogique par voie électronique.

Évaluation. Assiduité établie par les relevés de connexion horodatés, exportables. QCM à chaque module : 80 % de bonnes réponses pour passer à la suite, tentatives illimitées. QCM final de 30 questions, réussi à partir de 80 %, tentatives illimitées. Satisfaction recueillie en fin de parcours : note de 1 à 5 et commentaire libre.

Sanction. Attestation de formation nominative, délivrée à la fin du parcours après réussite du QCM final, mentionnant les objectifs, le contenu, la durée et la date de réalisation (art. 5 du décret n° 2016-173). Certificat de réalisation et relevé d'assiduité. Aucune certification ni titre professionnel n'est délivré.

Accès. Immédiat après paiement. Plateforme ouverte 12 mois, renouvelable une fois sans frais sur simple demande par e-mail à contact@alur42.fr.

Accessibilité. Référente handicap : Vanessa CHABOZ, contact@alur42.fr, 01 84 80 32 90. Toute demande d'aménagement est étudiée sous 6 jours ouvrés.

Qualité. Organisme certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

ALUR 42 · HNC SAS, 26 rue Bosquet, 75007 Paris · SIREN 985 221 324 · Déclaration d'activité n° 11757465675, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Programme détaillé

Chaque module, ses objectifs, puis ses leçons et ses QCM, dans l'ordre où ils se suivent sur la plateforme. Un module se valide par son QCM ; le parcours se clôt par un QCM final de 30 questions.

Accueil · Introduction		avant le module 1
0.1	Bienvenue dans votre formation ALUR 42 heures, fiscalité et investissement locatif	Leçon
0.2	**QCM de positionnement**	QCM, 15 questions
0.3	Comment suivre votre formation, pas à pas	Leçon

M1 · Déontologie, éthique professionnelle et champ d'application

3 h, dont 2 h minimum obligatoires · 18 leçons, 3 QCM

Objectifs. Situer les textes qui encadrent vos obligations déontologiques · Identifier les quatre catégories de professionnels concernés et le cas des sociétés · Mesurer les conséquences d'un manquement, du rappel à l'ordre à la sanction · Distinguer éthique et déontologie dans vos décisions quotidiennes
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

1.1	Ce que ce module valide, et ce qui apparaîtra sur votre attestation	Leçon
1.2	Déontologie et éthique : deux mots, deux régimes	Leçon
1.3	Le décret n° 2015-1090 du 28 août 2015 : d'où vient le code, comment il se lit	Leçon
1.4	Article 1er, qui est soumis au code, sociétés comprises	Leçon
1.5	Article 2, l'éthique professionnelle	Leçon
1.6	Article 3, le respect des lois et règlements	Leçon
1.7	Article 4, la compétence, et la formation continue comme devoir	Leçon
1.8	**Contrôle des connaissances · Code de déontologie**	QCM, 10 questions
1.9	Article 5, l'organisation et la gestion de l'entreprise	Leçon
1.10	Article 6, la transparence, jusqu'à la rémunération	Leçon
1.11	**Contrôle des connaissances · Le code de déontologie**	QCM, 10 questions
1.12	Article 7, la confidentialité	Leçon
1.13	Article 8, la défense des intérêts en présence et le devoir de conseil	Leçon
1.14	Article 9, le conflit d'intérêts	Leçon
1.15	Articles 10 et 11, la confraternité et le règlement des litiges	Leçon
1.16	Cas pratiques d'agence : conseil, conflit d'intérêts, rémunération	Leçon
1.17	Le manquement depuis la loi ELAN du 23 novembre 2018	Leçon
1.18	Civil, pénal, contractuel : les trois suites à ne pas confondre	Leçon
1.19	L'éthique propre au syndic et à l'administrateur de biens	Leçon
1.20	Ponctualité, première impression, tenue : l'article 2 sur le terrain	Leçon
1.21	**QCM de fin de module**	QCM, 10 questions

M2 · Non-discrimination dans l'accès au logement

3 h, dont 2 h minimum obligatoires · 16 leçons, 2 QCM

Objectifs. Connaître les critères prohibés et les pratiques à risque en agence · Fixer des conditions de location conformes à la loi · Sélectionner un candidat sur des critères objectifs et traçables · Réagir face à une demande discriminatoire d'un bailleur
Méthodes. Vidéos, cas pratiques (refus de location, loyer ciblé), QCM

2.1	Pourquoi ce bloc a été détaché de la déontologie	Leçon
2.2	Ce qu'est juridiquement une discrimination	Leçon
2.3	Les critères prohibés et l'histoire de leur extension	Leçon
2.4	La vulnérabilité résultant de la situation économique	Leçon
2.5	L'article 1er de la loi du 6 juillet 1989 et la charge de la preuve	Leçon
2.6	Solvabilité oui, situation sociale non	Leçon
2.7	La liste limitative des pièces exigibles	Leçon
2.8	**Contrôle du bloc réglementaire**	QCM, 10 questions

ALUR 42 · HNC SAS, 26 rue Bosquet, 75007 Paris · SIREN 985 221 324 · Déclaration d'activité n° 11757465675, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

M2 · Non-discrimination dans l'accès au logement (suite)

3 h, dont 2 h minimum obligatoires · 16 leçons, 2 QCM

2.9	Fixer par écrit des conditions de location objectives	Leçon
2.10	L'annonce et la qualification téléphonique	Leçon
2.11	Sélectionner et documenter le motif de refus	Leçon
2.12	La demande discriminatoire du bailleur	Leçon
2.13	Le testing comme mode de preuve	Leçon
2.14	Le bail conforme au contrat type	Leçon
2.15	Signalements et recours, qui contrôle réellement	Leçon
2.16	Cas pratiques, premier volet	Leçon
2.17	Cas pratiques, second volet	Leçon
2.18	**Contrôle final du module**	**QCM, 10 questions**

M3 · Blanchiment, RGPD et fraudes documentaires

8 h 30 · 34 leçons, 5 QCM

Objectifs. Appliquer vos obligations de vigilance, y compris face à une personne politiquement exposée · Collecter et conserver les données clients conformément au RGPD · Tenir un registre des traitements et sécuriser fichiers papier et numériques · Refuser une falsification de DPE ou de dossier de solvabilité, et une mission hors compétence
Méthodes. Vidéos, cas pratiques (PEP, données locataires, falsification), QCM

3.1	Ce que ce module va corriger	Leçon
3.2	Le renvoi qui décide de tout, lire le 8° de l'article L. 561-2	Leçon
3.3	Les neuf activités de l'article 1er, et les quatre qui restent dehors	Leçon
3.4	Gestion locative et syndic, hors champ, et pourquoi on vous dit l'inverse	Leçon
3.5	La location assujettie, mandat de transaction et seuil de loyer	Leçon
3.6	Le prorata de la durée effective de location	Leçon
3.7	Cas pratique, cinq dossiers, assujetti ou pas	Leçon
3.8	**Contrôle des connaissances · Le champ de la LCB-FT**	**QCM, 10 questions**
3.9	L'entrée en relation d'affaires, le moment exact où la vigilance commence	Leçon
3.10	Identifier le client, personne physique et personne morale	Leçon
3.11	Le bénéficiaire effectif, le trouver et le documenter	Leçon
3.12	Connaître l'objet et la nature de la relation d'affaires	Leçon
3.13	La vigilance constante, et la mise à jour du dossier	Leçon
3.14	La conservation des documents	Leçon
3.15	**QCM de mi-parcours, le champ et les obligations de vigilance**	**QCM, 10 questions**
3.16	L'approche par les risques et la classification de l'agence	Leçon
3.17	Vigilance allégée, vigilance renforcée	Leçon
3.18	La personne politiquement exposée	Leçon
3.19	La déclaration de soupçon à TRACFIN	Leçon
3.20	Ce qu'on ne dit jamais au client, l'interdiction d'informer	Leçon
3.21	Cas pratique, trois soupçons, trois conduites	Leçon
3.22	Le registre des traitements et la fausse exemption des moins de deux cent cinquante salariés	Leçon
3.23	**Contrôle des connaissances · Vigilance et déclaration**	**QCM, 10 questions**
3.24	Les traitements réels d'une agence, listés un par un	Leçon
3.25	La base légale, traitement par traitement	Leçon
3.26	Informer les personnes, le moment, le contenu, la preuve	Leçon
3.27	Les durées de conservation, et le dossier du candidat non retenu	Leçon
3.28	Droit dur et recommandations de la CNIL, ne pas les confondre	Leçon
3.29	La sécurité, papier autant que numérique	Leçon

ALUR 42 · HNC SAS, 26 rue Bosquet, 75007 Paris · SIREN 985 221 324 · Déclaration d'activité n° 11757465675, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

M3 · Blanchiment, RGPD et fraudes documentaires (suite)

8 h 30 · 34 leçons, 5 QCM

3.30	Pièces exigibles et données conservées, la règle qui relie deux textes	Leçon
3.31	**QCM, données personnelles en agence**	QCM, 10 questions
3.32	Pourquoi la fraude documentaire vous concerne personnellement	Leçon
3.33	Le bulletin de salaire retouché	Leçon
3.34	L'avis d'imposition fabriqué	Leçon
3.35	L'attestation d'employeur inexistante, et les autres pièces	Leçon
3.36	Les vérifications possibles, et leurs limites	Leçon
3.37	Refuser la falsification quand la demande vient du client qui vous paie	Leçon
3.38	Cinq cas pratiques de fraude documentaire	Leçon
3.39	**QCM final et synthèse du module**	QCM, 10 questions

M4 · Plus-value immobilière : calcul et abattements

2 h · 9 leçons, 1 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

4.1	« Il me restera combien ? » : la question qui décide du mandat	Leçon
4.2	Avant de sortir la calculette : trier la cession, réunir les pièces	Leçon
4.3	Le prix de cession et ce qui s'en déduit	Leçon
4.4	Le prix d'acquisition : les frais, réels ou forfait de 7,5 %	Leçon
4.5	Les travaux : réels ou forfait de 15 %, et la condition des cinq ans	Leçon
4.6	De la plus-value brute à la plus-value nette : la formule complète	Leçon
4.7	Les deux cadences d'abattement, année par année	Leçon
4.8	La surtaxe sur les plus-values élevées	Leçon
4.9	Cas pratique : le calcul complet posé devant un vendeur	Leçon
4.10	**QCM de fin de module : Plus-value immobilière : calcul et abattements**	QCM, 10 questions

M5 · Plus-value : exonérations et cas particuliers

2 h · 8 leçons, 1 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

5.1	L'exonération de la résidence principale, ce que la loi exonère vraiment	Leçon
5.2	Le logement quitté avant la vente, et les quatre autres pièges	Leçon
5.3	Les autres exonérations, celles que vous nommez et celles que vous signalez	Leçon
5.4	Indivision et succession, calculer par quote-part	Leçon
5.5	Cas pratique, un bien indivis issu d'une succession	Leçon
5.6	Présenter le résultat au vendeur, le tableau net vendeur	Leçon
5.7	La déclaration et le paiement, le rôle du notaire	Leçon
5.8	Où s'arrête le conseil de l'agent, la phrase à tenir devant un vendeur	Leçon
5.9	**QCM de fin de module : Plus-value : exonérations et cas particuliers**	QCM, 10 questions

M6 · Location meublée : bail, tourisme et changement d'usage

2 h · 8 leçons, 1 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

6.1	Ouverture : meublé, vide, tourisme, ce que ce module valide et ne répète pas	Leçon
6.2	Ce qui fait juridiquement un meublé, et pourquoi la fiscalité en dépend	Leçon
6.3	Le bail meublé de résidence principale : ce qu'on dit à l'investisseur	Leçon
6.4	Le bail mobilité pour l'investisseur : quand le proposer, quand l'écarter	Leçon
6.5	La frontière avec le meublé de tourisme : le critère qui tranche	Leçon

ALUR 42 · HNC SAS, 26 rue Bosquet, 75007 Paris · SIREN 985 221 324 · Déclaration d'activité n° 11757465675, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

M6 · Location meublée : bail, tourisme et changement d'usage (suite)		2 h · 8 leçons, 1 QCM
6.6	Déclaration et numéro d'enregistrement national : l'état du texte en 2026	Leçon
6.7	Changement d'usage, quotas et plafond de jours : les pouvoirs de la commune	Leçon
6.8	Cas pratique chiffré : le propriétaire de meublé de tourisme rattrapé par la règle	Leçon
6.9	**QCM de fin de module : Location meublée : bail, tourisme et changement d'usage**	QCM, 10 questions

M7 · LMNP : micro-BIC, régime réel et amortissement		2 h · 7 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
7.1	Le micro-BIC du meublé de longue durée : seuil et abattement	Leçon
7.2	Le micro-BIC du meublé de tourisme : classé, non classé, chambre d'hôte	Leçon
7.3	Le régime réel : charges déductibles et amortissement	Leçon
7.4	LMNP ou LMP : les deux seuils qui font basculer le statut	Leçon
7.5	La revente : la réintégration des amortissements dans la plus-value	Leçon
7.6	Cas pratique chiffré : meublé ou vide, le conseil à l'investisseur	Leçon
7.7	Ce que l'agent dit, ce qu'il écrit, ce qu'il renvoie au comptable	Leçon
7.8	**QCM de fin de module : LMNP : micro-BIC, régime réel et amortissement**	QCM, 10 questions

M8 · Démembrement : usufruit et nue-propriété		2 h 30 · 8 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
8.1	Ce que peut faire chacun : usufruitier et nu-propriétaire	Leçon
8.2	La répartition des charges : entretien contre grosses réparations	Leçon
8.3	Les travaux : qui décide, qui finance	Leçon
8.4	La vente en démembrement : ensemble ou séparément	Leçon
8.5	La réunion : les cinq causes d'extinction de l'usufruit	Leçon
8.6	Le barème fiscal de l'article 669 du CGI	Leçon
8.7	Ce que l'agent doit faire signer, et par qui	Leçon
8.8	Cas pratique : une mère usufruitière et trois enfants nus-propriétaires veulent vendre	Leçon
8.9	**QCM de fin de module : Démembrement : usufruit et nue-propriété**	QCM, 10 questions

M9 · Audit énergétique : contenu, scénarios et obligations		2 h · 10 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
9.1	Combien de travaux ? La question qui arrive après le diagnostic	Leçon
9.2	Le champ exact de l'obligation : monopropriété, classes et dates	Leçon
9.3	Ce qui reste hors du champ, et la confusion qui coûte une vente	Leçon
9.4	Qui réalise l'audit, et comment vérifier sa qualification	Leçon
9.5	Le contenu imposé : les deux scénarios de travaux	Leçon
9.6	Lire un chiffrage d'audit sans se tromper	Leçon
9.7	La date de l'audit, et ce qui le périme en pratique	Leçon
9.8	Audit réglementaire, démarche volontaire : deux logiques	Leçon
9.9	Ce que l'acquéreur en tire, et ce que vous en faites en négociation	Leçon
9.10	Cas pratique : la maison classée F sans audit, compromis dans trois semaines	Leçon
9.11	**QCM de fin de module : Audit énergétique : contenu, scénarios et obligations**	QCM, 10 questions

ALUR 42 · HNC SAS, 26 rue Bosquet, 75007 Paris · SIREN 985 221 324 · Déclaration d'activité n° 11757465675, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

M10 · Financer les travaux : aides, montage et vérifications

2 h · 10 leçons, 1 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

10.1	Après le chiffrage : la question qui décide vraiment	Leçon
10.2	Le panorama 2026 : nommer un dispositif sans rien promettre	Leçon
10.3	MaPrimeRénov' rénovation d'ampleur : la voie des logements E, F et G	Leçon
10.4	MaPrimeRénov' par geste : quatre opérations depuis le 1er septembre 2026	Leçon
10.5	L'éco-prêt à taux zéro : un prêt, et pas une aide	Leçon
10.6	La conditionnalité : ce qui rend une aide indue	Leçon
10.7	Le reste à charge, et ce que l'agent ne finance jamais	Leçon
10.8	Ce que l'agent dit, ce qu'il ne dit jamais	Leçon
10.9	Ces dispositifs bougent : le réflexe de vérification	Leçon
10.10	Cas pratique : l'acquéreur qui négocie sur le chiffrage de l'audit	Leçon
10.11	**QCM de fin de module : Financer les travaux : aides, montage et vérifications**	QCM, 10 questions

M11 · DPE : la réforme 2026

2 h · 11 leçons, 2 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

11.1	Ce que mesure un DPE, et les six choses qu'il ne mesure pas	Leçon
11.2	Les deux étiquettes, énergie et climat, et la règle de la plus défavorable	Leçon
11.3	Le facteur de conversion : la multiplication qui change une lettre	Leçon
11.4	Les deux arrêtés : 1,9 au 1er janvier 2026, 1,7 au 1er janvier 2027	Leçon
11.5	L'attestation de nouvelle étiquette à l'Observatoire de l'ADEME	Leçon
11.6	La durée de validité, et quels DPE sont morts aujourd'hui	Leçon
11.7	**Contrôle des connaissances · Le DPE et la réforme du facteur**	QCM, 10 questions
11.8	DPE du lot, DPE collectif, DPE à l'immeuble	Leçon
11.9	L'opposabilité : ce que le client peut vous reprocher, et ce qu'il ne peut pas	Leçon
11.10	L'erreur de DPE : qui répond, de quoi, et devant quel juge	Leçon
11.11	Expliquer un changement de classe : le vendeur, le bailleur, l'acquéreur	Leçon
11.12	Cas pratique : le bailleur du F reclassé E qui veut relouer plus cher	Leçon
11.13	**QCM de fin de module : DPE : la réforme 2026**	QCM, 10 questions

M12 · Interdiction de louer

2 h · 12 leçons, 2 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

12.1	Le calendrier tel qu'il est écrit : trois dates, deux territoires, un seul article	Leçon
12.2	Ce que l'interdiction interdit exactement : nouvelle mise en location, renouvellement, reconduction tacite	Leçon
12.3	Ce qu'elle ne fait pas, et le sort du bail en cours	Leçon
12.4	Ce que le locataire peut exiger, et devant qui	Leçon
12.5	Les deux cas où le juge ne peut pas ordonner les travaux	Leçon
12.6	Le périmètre : ce qui est dedans, ce qui est dehors	Leçon
12.7	**Contrôle des connaissances · Calendrier, effets et périmètre**	QCM, 10 questions
12.8	Le gel des loyers F et G, la sanction qui joue déjà	Leçon
12.9	Sanctions, recours, et la responsabilité du mandataire	Leçon
12.10	L'entretien d'annonce au bailleur, phrase par phrase	Leçon
12.11	Travaux, vendre, changer d'usage, laisser vacant : l'arbitrage	Leçon
12.12	Cas pratique : le F qui sort du marché en 2028, bail en cours, copropriété bloquée	Leçon

ALUR 42 · HNC SAS, 26 rue Bosquet, 75007 Paris · SIREN 985 221 324 · Déclaration d'activité n° 11757465675, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

M12 · Interdiction de louer (suite)	2 h · 12 leçons, 2 QCM
12.13 Cas pratique : le G loué, le locataire écrit, l'organisme payeur conserve l'allocation	Leçon
12.14 **QCM de fin de module : Interdiction de louer**	QCM, 10 questions

M13 · VEFA : contrat, appels de fonds et livraison	2 h 30 · 8 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation	
13.1 Ce qu'est la VEFA et ce qu'elle change par rapport à une vente classique	Leçon
13.2 Le contrat préliminaire de réservation : contenu et dépôt de garantie	Leçon
13.3 L'acte de vente authentique : propriété au fur et à mesure, pouvoirs du vendeur	Leçon
13.4 L'échéancier légal des appels de fonds : 35 %, 70 %, 95 %, le solde	Leçon
13.5 La garantie financière d'achèvement : ce qu'elle couvre, quand elle joue	Leçon
13.6 La visite de pré-livraison et les réserves : le délai d'un mois	Leçon
13.7 La retenue de garantie de 5 % : consignation et libération	Leçon
13.8 Cas pratique : l'acquéreur qui reçoit les clés avec des malfaçons visibles	Leçon
13.9 **QCM de fin de module : VEFA : contrat, appels de fonds et livraison**	QCM, 10 questions

M14 · Garanties de construction : les trois durées	2 h 30 · 8 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation	
14.1 Les trois garanties légales et leur point de départ commun, la réception	Leçon
14.2 La garantie de parfait achèvement : un an, le réflexe à avoir sur un bien tout juste livré	Leçon
14.3 La garantie de bon fonctionnement : deux ans, les équipements dissociables	Leçon
14.4 La garantie décennale : dix ans, la gravité du désordre, la responsabilité de plein droit	Leçon
14.5 L'assurance dommages-ouvrage : ce qu'elle préfinance, comment vérifier qu'elle existe	Leçon
14.6 Les garanties devant les acquéreurs successifs : ce que je dis à un acheteur d'un bien de moins de dix ans	Leçon
14.7 VEFA et maison individuelle : la garantie de livraison, une garantie différente des garanties légales	Leçon
14.8 Cas pratique : l'acquéreur d'une maison de six ans découvre une fissure en façade en visite	Leçon
14.9 **QCM de fin de module : Garanties de construction : les trois durées**	QCM, 10 questions

M15 · Actualité 2026	2 h · 15 leçons, 2 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation	
15.1 L'année 2026 en une page, et ce que ce module écarte	Leçon
15.2 Le décret n° 2026-310 : une obligation de formation qui n'est pas celle des 42 heures	Leçon
15.3 Cas pratique : le dossier de formation LCB-FT d'une agence de six personnes	Leçon
15.4 Le DPE en 2026 et déjà en 2027 : trois arrêtés, deux dates, un contenu qui change	Leçon
15.5 Le DPE collectif atteint les copropriétés de cinquante lots et moins	Leçon
15.6 Louer en 2026 : honoraires revalorisés, évolution encadrée, zonage actualisé	Leçon
15.7 Le nouveau contrat type de location applicable au 1er octobre 2026	Leçon
15.8 Meublés de tourisme : l'enregistrement national du 20 mai 2026	Leçon
15.9 **Contrôle des connaissances · Les changements de l'année 2026**	QCM, 10 questions
15.10 Copropriété : ce que le décret n° 2025-1292 change au quotidien	Leçon
15.11 La facturation électronique au 1er septembre 2026, le changement dont personne ne parle	Leçon
15.12 Prospection : le consentement préalable depuis le 11 août 2026	Leçon
15.13 Deux arrêts qui changent un geste : contournement d'agence et congé électronique	Leçon
15.14 Bail commercial : ce que la loi de simplification du 26 mai 2026 change	Leçon

ALUR 42 · HNC SAS, 26 rue Bosquet, 75007 Paris · SIREN 985 221 324 · Déclaration d'activité n° 11757465675, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

M15 · Actualité 2026 (suite)		2 h · 15 leçons, 2 QCM
15.15	Ce qui n'a pas changé, ce qui n'est pas venu, ce qui arrive	Leçon
15.16	La fiche de veille que vous emportez	Leçon
15.17	**QCM de fin de module : Actualité 2026**	QCM, 10 questions

M16 · Analyser des documents longs et estimer avec l'IA		2 h · 8 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
16.1	Analyser un document long : ce que la machine lit, et ce qu'elle saute	Leçon
16.2	Règlement de copropriété et procès-verbal d'assemblée : usages et pièges	Leçon
16.3	Le bail et les diagnostics : vérification ligne à ligne, jamais la synthèse seule	Leçon
16.4	L'aide à l'estimation : ce qu'un modèle produit, et ce que cela vaut	Leçon
16.5	Pourquoi la méthode des comparables ne se remplace pas	Leçon
16.6	Préparer un dossier de comparables assisté : ce que la machine trie, ce que vous validez	Leçon
16.7	Le compromis et ses annexes : vérifier une synthèse avant signature	Leçon
16.8	Cas pratique : le procès-verbal de vingt pages et l'estimation pressée	Leçon
16.9	**QCM de fin de module : Analyser des documents longs et estimer avec l'IA**	QCM, 10 questions

Clôture du parcours		après le module 16
17.1	**QCM final du parcours**	QCM, 30 questions
17.2	Renouveler votre carte, pas à pas	Leçon
17.3	Votre avis sur la formation	Leçon

PRÊT À COMMENCER ?

Une question sur le contenu, le financement ou votre obligation de formation : un conseiller vous répond.

01 84 80 32 90 · contact@alur42.fr · alur42.fr

ALUR 42 · HNC SAS, 26 rue Bosquet, 75007 Paris · SIREN 985 221 324 · Déclaration d'activité n° 11757465675, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.